

INFANTERIE

DE LA

GARDE IMPERIALE

.....

NOTES ET AQUARELLES

PAR

E. FORT



TABLE

oooooooooooo

- I° - Capitaine de Grenadiers de la Garde des Consuls en grande tenue en 1803 d'après Chataignier
- 2° - Grenadier à pied de la Garde Impériale en tenue de route d'après un ordre du jour du 2 prairial an XII (22 mai 1804)
- 3° - Note sur le porte-fanion des Grenadiers
- 4° - Porte-fanion des Grenadiers de la Garde en 1807 d'après le tableau de Taunay au Musée de Versailles
- 5° - Grenadier de la Garde en capote d'après Loeillot
- 6° - Officier supérieur des Grenadiers de la Garde en 1812 d'après Albert Adam
- 7° - Officier et sapeur des Grenadiers de la Garde en 1812 d'après Albert Adam
- 8° - Tambour et musicien des Grenadiers de la Garde en 1812 d'après Albert Adam
- 9° - Grenadier de la Garde en 1812 d'après Albert Adam
- 10° - Note sur les Grenadiers polonais et saxons
- 11° - Note sur les Grenadiers hollandais
- 12° - Tambour-major en grande tenue du 3^{me} Régiment de Grenadiers de la Garde en 1811 d'après la collection Th. Carl
- 13° - Note sur les pupilles de la Garde
- 14° - Pupille de la Garde Impériale (5^{me}, 6^{me}, 7^{me} Bataillons de Pupilles, 3^{me} et 4^{me} Compagnies de dépôt) d'après Charlet
- 15° - Tambour-major des Chasseurs à pied de la Garde Impériale en 1808 d'après la collection Th. Carl
- 16° - Officier du 2^{me} Régiment de Conscrips-Chasseurs en 1809 d'après un document de l'époque
- 17° - Note sur l'habillement du 1^{er} Régiment de Tirailleurs-Chasseurs en 1811
- 18° - Caporal du 1^{er} Régiment de Tirailleurs-Chasseurs en 1811 (Campagne d'Espagne)
- 19° - Flanqueurs de la Garde Impériale d'après Weiland

TABLE (Suite)

oooooooooooooooooooo

- 20°- Musicien des Voltigeurs de la Garde Impériale en 1811 d'après la collection Th. Carl
- 21°- Ordre du jour du 27 septembre 1813 sur la tenue de la Jeune Garde
- 22°- Note sur l'équipement des Fusiliers-Chasseurs
- 23°- Note sur la tenue des Fusiliers, Voltigeurs et Tirailleurs de la Garde
- 24°- Fusilier-Grenadier de la Garde Impériale à Strasbourg d'après Striedbeck
- 25°- Musicien des Fusiliers-Grenadiers de la Garde Impériale d'après la collection Th. Carl
- 26°- Tambour-major des Tirailleurs de la Garde Impériale d'après Weiland
- 27°- Musicien des Tirailleurs-Grenadiers en 1809 d'après la collection Th. Carl
- 28°- Note sur les Marins de la Garde Impériale
- 29°- Maître des Marins de la Garde Impériale
- 30°- Marin de la Garde Impériale en 1808 d'après un costume du temps et un dessin naïf
- 31°- Marin de la Garde Impériale en tenue de campagne d'après un croquis allemand
- 32°- Trompette et marin en petite tenue des Marins de la Garde Impériale en 1808
- 33°- Colonel des Marins de la Garde Impériale en 1809



BIBLIOTHEQUE
E. F. C. IT

E. F.
d'ap. Chataignier -
1803 - Garde des Consuls -
Capitaine de grenadiers (grande tenue)

1° - Capitaine de Grenadiers de la Garde des Consuls en grande tenue en
1803 d'après Chataignier



BIBLIOTHEQUE
E. F. T.

J. Ingle
Grenadier à pied - tenue de route,
ordre du jour du 2 prairial an XII
(22 mai 1804)

2° - Grenadier à pied de la Garde Impériale en tenue de route d'après un ordre du jour du 2 prairial an XII (22 mai 1804)

3

Porte fanion des grenadiers (Garde Imp^{le})

D'après le tableau de Roumoy à Versailles - Intée de la garde à Paris
1807 de l'époque, tableau officiel.

Sur l'original ce porte fanion est à gauche à la place d'un hochet.
Merk simple grenadiers et ce doit être une erreur, le fanion étant porté
par un s/ off. L'absence d'inscription est conforme à divers ordres
de l'Empereur.

Couleur de la hampe : bleu ou noir.

La capote des grenadiers de la garde est à 1 rang de boutons, et à 2 rangs
dans les capotes mis en usage en 1813.

Voici tenues des troupes de V. grenadiers en capote vers 1805. La patte
rouge au collet et au parement ne semble pas avoir existé!



BIBLIOTHÈQUE
E. FORT

2 f.
d'ap. le tableau de Taunay
(M. de Versailles)
1807 - grenadiers de la garde
porte fanion

4° - Porte-fanion des Grenadiers de la Garde en 1807 d'après le tableau de Taunay au Musée de Versailles



5° - Grenadier de la Garde en capote d'après Loeillot



d'ap. Albert Adam

1812 off. supérieur des grenadiers de la garde

6° - Officier supérieur des Grenadiers de la Garde en 1812 d'après
Albert Adam



BIBLIOTHEQUE
E. FORT

1812. (officier et sapeur des grenadiers de la garde)
d'après Albert Adam

7° - Officier et sapeur des Grenadiers de la Garde en 1812 d'après
Albert Adam



BIBLIOTHEQUE
E. FORT

1812 Tambour et musicien des grenadiers de la garde -
d'après Albert Adam.

8° - Tambour et musicien des Grenadiers de la Garde en 1812 d'après
Albert Adam



BIBLIOTHEQUE
E. BOUAT

1812 - Grenadier de la garde
(d'ap. Albert Adam.)

110

Grenadiers polonais - garde impériale. (arch. n° 5)

7^{me} = 1813.

Shako polonais
plumes rouge ipauettes
des grenadiers à pied français, 2 rangs de boutons jaunes,
pantalons bleu large de grenadiers, gilet noir, gilet
gris, dragonne rouge.



guillemette fil blanc,
rouge, Capote bleue

Les événements empêchèrent d'entier habillement de ce corps
qui devait avoir le Tenue de l'inf^{rie} polonaise mais en drap
fin. La coiffure devait être le bonnet à poil de grenadiers
de la G.J. mais il fut impossible d'en trouver à Dresde.
Formé par ordre de l'empereur du 14^{me} 1813, rassemblée le
19 = 4 C^{ts} de 200 hommes et 4 off. plus un état major
soit 827 hommes (de l'avis du 1^{er} 8^{me})

18 off. et 608 hommes furent rassemblés, partirent plus du quart
de l'effectif à Leipzig; pendant la retraite le colonel Kurtz
de campagne, 370 hommes restèrent en arrière. Le corps fut
dissous le 1^{er} janvier 1814 - les débris entrèrent dans le 3^e échelon
de la garde.

(homme de 2) sur au minimum - Per de 30 ou 35 et en dessous.

Il y eut aussi par l'ordre du 14^{me} un bataillon de grenadiers
saxons à la garde imp^{ériale}. Banni de grenadiers - garde saxonne.
Renvoyé après Leipzig.

Il devait y avoir aussi (autre ordre) un bataillon de grenadiers
Westphaliques mais il ne fut pas réuni.

Grenadiers hollandais

Capote bien eil ont porte' jusqu'à la fin
le surtout blanc.

II°- Note sur les Grenadiers hollandais



BIBLIOTHEQUE
E. FC

S. P.
d'après coll. Th. Carl

1811. 3^e de grenadiers
de la Garde

Tamb. major
grande tenue

12° - Tambour-major en grande tenue du 3^{me} Régiment de Grenadiers de la Garde en 1811 d'après la collection Th. Carl

Pupilles

Decimus 5 mai 1811 donne 1 habit vert
 Decimus 5 juil 1811 donne cet habit aux 1^{er} 2^e 3^e 4^e Dons aux 2 premiers
 Compagnons de dépôt et au petit Vals-major -
 Même décision dit que les 5^e 6^e 7^e Dons les 3^e et 4^e Cie de dépôt
 auront 1 habit blanc.
 La distinction semblerait en drap cramoisi.
 Le 17 février 1812 le g^l Desaix inspecte les 1^{er} et 7^e Dons. Dans son
 rapport il dit que le 1^{er} Comp^{te} a habit blanc, collet, revers, parements
 cramoisi

- 2^e - grande partie revers et collet vert
 les autres revers ciel et jaune
- 3^e - grande partie revers et collet ciel
 l'autre partie jaune et rose
 revers et collet vert.
- 4^e

Lorsqu'il était Hollandais chaque Cie de pupilles avait les couleurs
 du regt d'inf. qu'elle levait servir à reciter.
 Les Dons inspectés par Desaix ont tout simplement ses vieux habits.
 Charles donne collet, parements, revers et boutons cramoisi - les
 boutons ont la forme de grenad. Coll. de la garde - Il a dû faire
 son type avec un habit -

Inspection des 1^{er} 2^e 3^e Dons de Regt de Pupilles de la garde.
 Décembre 1811 - ----- Les capotes sont d'un bon drap mais mal
 faites, trop longues, trop serrées de la taille et se croisent sur la
 poitrine ce qui laisse toujours le cuir à l'air -----
 Les grenad. Coll. de la garde avaient la capote bleu clair



BIBLIOTHÈQUE
E. FORT

Pupille de la garde Impériale.

5. 6. 7. 13. 17 de
pupille.
3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 14. 15. 16. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

14°- Pupille de la Garde Impériale (5^{me}, 6^{me}, 7^{me} Bataillons de Pupilles,
3^{me} et 4^{me} Compagnies de dépôt) d'après Charlet



15°- Tambour-major des Chasseurs à pied de la Garde Impériale en 1808
d'après la collection Th. Carl

16



16°- Officier du 2^{me} Régiment de Conscrips-Chasseurs en 1809 d'après un document de l'époque

1^{er} tirailleurs-chasseurs
Cep^{ts} Espagne 1811

Rapport de Mortier à l'Empereur - Paris 6 avril 1812 - Je
viens à inspecter la Brigade des fusiliers et celle des Voltigeurs
et tirailleurs venant d'Espagne.
Cette division est habillée à neuf mais il existe encore
dans les voltigeurs et tirailleurs de vieux shakos portés depuis
longs et dont la durée n'est point encore expirée, ainsi que
des capots de couleur brune délivrés en Espagne - Cette troupe
est parfaitement tenue et bien armée, tous les hommes présents
sont robustes et bien portants.

Le shako est celui de Mortier
Les chaulettes doivent être celles des chasseurs à pied pour le cadre, la garniture de
grade doit être comme pour les chasseurs à pied.



BIBLIOTHEQUE
E. FOYOT

G. J.M.P.
1811. 1er Régiment de Tirailleurs-Chasseurs
Caporal
(Campagne d'Espagne)

18° - Caporal du 1er Régiment de Tirailleurs-Chasseurs en 1811
(Campagne d'Espagne)

19



Flanqueur de la Garde - Weiland

19°- Flanqueurs de la Garde Impériale d'après Weiland

20



20°- Musicien des Voltigeurs de la Garde Impériale en 1811 d'après la collection Th. Carl

Ordre du jour dicté par Sa Majesté.


Tous les hommes de la jeune garde porteront dès ce moment le pantalon d'étoffe.

Le pantalon de toile ne sera jamais porté seul : il ne sera toléré que dans le cas où il accompagnerait un pantalon de drap.

L'habit sera porté sous la capote : dans les belles journées MM les généraux pourront le faire retirer et porter sur le bras ; mais par le mauvais temps, le froid et pendant les marches de nuit, il sera toujours porté par le soldat, et recouvert de la capote.

Bordeaux le 27 Septembre 1813

Le général & directeur

 Drouot

aide-major de la garde.

Fusiliers - Chasseurs

À la formation et fut présent de leur dresser des uniformes.

N'ayant aucune instruction, le Comité d'administration, se procura d'un drap d'une qualité intermédiaire entre celle de la Garde et celle de la ligne.

Ils ne reçurent des capotes qu'après Eckart.

Ils ne portèrent les épaulettes à franges qu'à partir de 1805, peut-être même 1807 = de même pour les plumets = dragons =

Etats les effets destinés à un fusilier admis dans les années 1806-1807.

Les Épaulettes passés aux Fusiliers à Pierre 1809 reçoivent:

| | | | |
|------------------------|---------|-----------------------------|---------|
| Un habit | 37. 41 | | 32. 89 |
| 1 veste | 8. 77 | | 10. 08 |
| 1 culotte | 12. 68 | | 14. 52 |
| 1 bonnet de police | 5. 49 | | 5. 49 |
| 1 schakos | 9 | 1 appartenant au Épaulettes | |
| 1 cordes | 2 | do | |
| 1 poussoir | 1. 40 | | 1. 38 |
| 1 sacron | 7. 50 | do | |
| 1 cocarde | 1 | do | |
| 1 pantalon de forte | 5. 50 | do | |
| 1 chemise | 5. 4 | do | |
| 1 col noir | 1. 50 | do | |
| 1 paire de gants noirs | 7. 72 | | 7. 72 |
| 1 " " gris | 2. 4 | | 2. 4 |
| 1 " " de drap | 5. 4 | | |
| 1 sac de peau | 3. 50 | do | |
| 1 gilet | 4. 50 | do | |
| 1 banderole | 4. 50 | do | |
| 1 bandier | 4. 50 | do | |
| 1 bracelet de fer | 1. 10 | do | |
| 1 plaque de gilet | 1. 50 | | 1. 50 |
| 1 plaque de schakos | 1. 70 | do | |
| 1 gilet | 139. 95 | | |
| 1 bouton de brassard | | Épaulettes | 4. 75 |
| 1 bouton de brassard | | plumet | 4. 75 |
| 1 sabre | | dragaine | 1. 48 |
| 1 tire-balle | | Capote | 47. 72 |
| | | | 145. 43 |

13

Garde Impériale. Voltigeurs etc.

Rapport du duc de Breisac à l'Empereur.

Paris 6 Avril 1811 ... dit qu'il vient d'inspecter la brigade de fusilliers ^(sic) et celle 1^{re} voltigeurs, 1^{er} tirailleurs venant d'Espagne. Cette division est habillée à neuf, mais il existe encore dans les voltigeurs et tirailleurs de vieux shakos portés depuis 3 ans et dont la durée n'est point encore expirée ainsi que de Capotes (sic) de couleur brune délavés en Espagne. Cette troupe est parfaitement tenue et bien armée; tous les hommes présents sont forts, robustes, bien portants.

Fusils

formis par décret sur 19⁷ le 1806 - Ce rég^t devait avoir le shako pour coiffure mais dit Belhomme dans son histoire de l'Inf. française le cadre tenant à conserver le bonnet à poil de la garde les fusiliers eurent comme la vérité un bonnet sans plume ni lorum -

La vérité ayant formé décret sur 14¹ le 2^o Reg^t de fusiliers gardèrent aussi leur bonnet.

18 Juin 1810 - Lettre du chef de la brigade de fusiliers à l'Empereur demandant les bonnets -

20 Juin 1810 - Luban dans son rapport à l'Empereur dit qu'il n'a le shako (les fusiliers) et s'oppose aux bonnets -

2 Août 1810 Rapport de Desvieux à l'Empereur sur les fusiliers - Luban il s'oppose au bonnet et dit qu'il n'a belle allure avec leurs shakos.

3 Août 1810 Lettre de l'Empereur à Desvieux s'opposant au bonnet et disant de donner les autres les plus sévères pour que le shako soit conservé comme coiffure -



BIBLIOTHEQUE
E. FOYAT

f. f.
d'ap. Striedberg.
l'Empire fusilier-grenadier
à Strasbourg

24°- Fusilier-Grenadier de la Garde Impériale à Strasbourg
d'après Striedberg



BIBLIOTHÈQUE
E. FONT

1806.
Musicien de Fusiliers-Grenadiers
9. Supplé
(coll. Th. Carl)



DELINTEUR
E. F. G.

— 26 —
d'ap. Weiland
Tamb. Major des Tirailleurs
de la Garde Impériale

26° - Tambour-major des Tirailleurs de la Garde Impériale d'après Weiland

27



BIBLIOTHÈQUE
E. FOIT

1809.
Musicien des Tirailleurs Grenadiers
(coll. Th. Carl)

27°- Musicien des Tirailleurs-Grenadiers en 1809 d'après la collection Th. Carl

(28)

Marins de la Garde -

Il y a dans la collection Murty la fanfare des marins de la garde - Il n'est fait mention de cette fanfare que dans une brochure relative au contre-amiral Baste - Celui-ci, bien qu'aucun règlement ne l'y eût autorisé avait, lorsqu'il commandait les marins organisé cette fanfare. Lorsqu'il fut remplacé par Ganteaume celui-ci voulut lui faire rembourser le coût de sa fanfare soit 17.282 fr. 83^{cm}!! Baste s'y refusa et après une délibération du Conseil d'Etat eut gain de cause.



BIBLIOTHEQUE
E. FOIT

E. F.
maître des marins de la
Garde Impériale.



BIBLIOTHEQUE
E. F. I.

E. F. I.
d'ap. un costume du temps et dessin naïf.
1808. Marin de la garde.

30°- Marin de la Garde Impériale en 1808 d'après un costume du temps et un dessin naïf

BIBLIOTHÈQUE
E. FORT

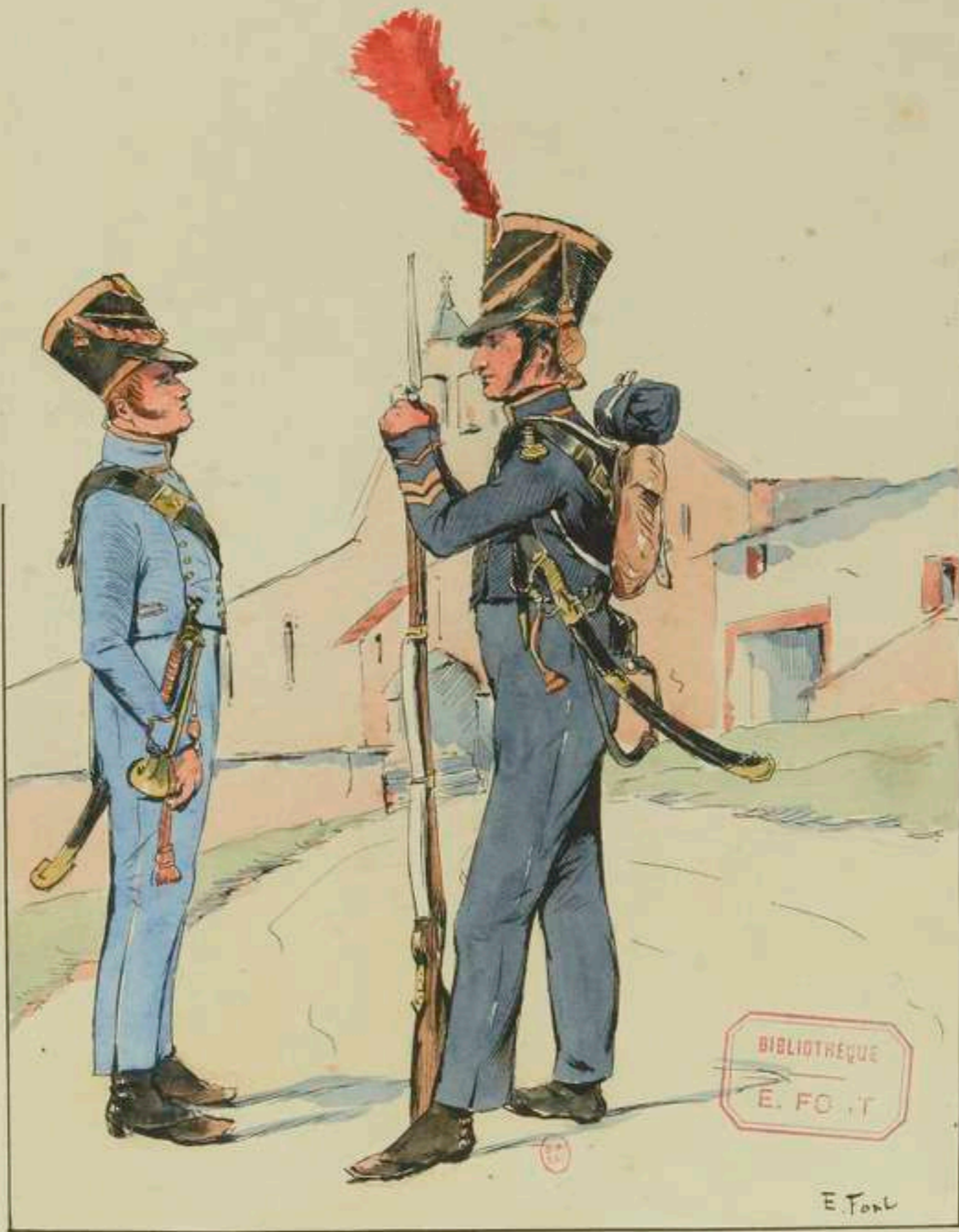


E. Fort 09

d'ap. un croquis allemand

Marin de la Garde
(tenue de campagne)

31°- Marin de la Garde Impériale en tenue de campagne d'après un croquis allemand



1808 marins de la garde en petite tenue
 Trompette marin.

32°- Trompette et marin en petite tenue des Marins de la Garde Impériale en 1808

33



BIBLIOTHEQUE
E. FO LT

1809 Colonel des marins
de la garde

33°- Colonel des Marins de la Garde Impériale en 1809

